

# Lanton *Ma commune*

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE LANTON > MAI 2025 > NUMÉRO 23



## EN BREF

Retour en images

P. 03

## DOSSIER

Les incontournables  
et nouveautés de l'été

P. 12

## LANTON, VILLE À VIVRE

Connaissez-vous vos comités  
de village ?

P. 17

## Sommaire

### EN BREF

p.03

- Retour en images

### MA COMMUNE S'ENGAGE

p.09

- Forum des maladies neurodégénératives, 2<sup>ème</sup> édition : des clés pour souffler !

### DOSSIERS

p.10

#### Ce qu'il faut retenir du budget 2025

p.12

#### Les incontournables et nouveautés de l'été

### LANTON ET VOUS

p.16

- L'ATEC met le cap sur Marrakech !
- Nelly Chicheportiche : « Il y a toujours une sculpture pour quelqu'un »

### LANTON, VILLE À VIVRE

p.17

- Connaissez-vous vos comités de village ?
- Si on allait au marché ?
- Tribune libre
- Agenda

## Édito



## Un été sous le signe du renouveau

**A**vec l'arrivée du printemps, les journées s'allongent et la douceur s'installe promettant des journées lumineuses et des soirées enveloppées dans la douceur océane.

Avant de vous plonger dans la programmation estivale, ce magazine est l'occasion de faire un retour en images sur les nombreuses manifestations qui se sont déroulées sur notre commune depuis la fin de l'année dernière : le « village des Lutins » qui a contribué à la magie de Noël, les Vœux à la population bien sûr, mais aussi le Téléthon, le Carnaval, la traditionnelle omelette pascale précédée de la chasse aux œufs pour les petits gourmands, les cérémonies patriotiques... Ce début d'année a été marqué par l'inauguration des nouveaux locaux du Centre Communal d'Action Sociale dans l'ancienne gare de Lanton entièrement rénovée, de la rue Guy Célérier transformée en un espace de circulation sécurisé et apaisé, et de la route de Blagon désormais doublée d'une voie partagée qui relie la Vélodyssée au littoral.

Vous trouverez également des informations sur la prévention des biens et des personnes à l'approche de l'été, sur la 2<sup>ème</sup> édition du forum des maladies neurodégénératives (dont la réussite de la première édition a d'ailleurs inspirée d'autres collectivités), sur certains services mis à disposition des habitants de nos quatre bourgs (tri sélectif, conseiller numérique ...) et, évidemment, sur le budget communal qui consacrera cette année 8 millions d'euros aux investissements pour préparer l'avenir de notre commune et répondre aux besoins des administrés.

À l'approche de l'été, vous pourrez découvrir la programmation estivale et ses nouveautés : la 1<sup>ère</sup> Fête du nautisme, une fête de la musique « nouvelle formule », et un nouveau rendez-vous proposé par la Médiathèque : « Lire à la plage », sans oublier les marchés nocturnes, les Lantonnales, Festi'bandas ou encore les animations sportives Cap33. Toutes ses festivités sont autant de rendez-vous qui permettent de maintenir et tisser des liens en renforçant l'attachement que nous portons à notre cadre de vie privilégié.

Je souhaite que ce printemps et cet été soient, pour vous toutes et tous, une période de renouveau, d'échanges et de bonheurs partagés !

Bonne lecture.

**Marie Larrue**  
Maire de Lanton  
Conseillère Départementale

# RETOUR EN IMAGES



## « Merci » Téléthon !

Une fois encore, la générosité des Lantonnais a permis à Téléthon de récolter une somme exceptionnelle au profit de l'AFM Téléthon : 32 215 € !

Officiellement remis à la coordination départementale le 03 février dernier, ce chèque témoigne de l'engagement des associations, des partenaires locaux et des bénévoles qui s'affairent tout au long de l'année à l'organisation de manifestations au bénéfice de la recherche.



## Le Village des Lutins

Pour sa première édition, le Village des Lutins, installé au cœur du secteur des écoles, de la Maison des Associations et du complexe sportif, les 20 et 21 décembre 2024, a sublimé l'esprit des fêtes à Lanton. Marché de Noël, animations, déambulations, espaces de dégustation et gourmandises, spectacles et venue exceptionnelle du Père Noël, ont fait de ces 2 jours une véritable réussite... qui appelle une deuxième édition.



## Tournage à Tausat

Vous les avez peut-être remarqués aux abords de la Villa Tosca, de la plage de Tausat ou sur le Port de Fontainevieille ? Début mars, les équipes techniques et les acteurs d'une série télévisée ont posé leurs valises, leurs caisses de matériels audiovisuels et leurs équipements télescopiques pour le tournage du second volet qui sera diffusé à l'automne sur TF1. À voir prochainement sur vos écrans...



## Vœux à la population

Le 23 janvier dernier, le Centre d'Animation a fait salle comble pour la traditionnelle cérémonie des Vœux à la population. Après une ouverture « Cabaret » plébiscitée par le public, l'interprétation de « France » par Marie Clerquin a introduit la présentation dynamique du bilan 2024 et des perspectives 2025 de la Municipalité. Une soirée chaleureuse et conviviale, ponctuée de légèreté et d'émotion lors de l'hommage rendu à Gérard Clerquin.

## RETOUR EN IMAGES



### Inauguration du CCAS

Le 20 mars dernier, le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville a pris ses quartiers dans l'ancienne gare de Lanton, entièrement réhabilitée, au 1 bis rue Bernard Raynaud.

Ce bâtiment, témoin de l'histoire de notre territoire, a ainsi été transformé en un lieu moderne, accessible et chaleureux, où chaque habitant pourra trouver le soutien nécessaire, quels que soient ses besoins.



### Inauguration de l'avenue Guy Célérier

Entièrement rénovée (réseaux, éclairage et travaux de voirie), l'avenue Guy Célérier, artère principale du bourg de Tausat, a été inaugurée le 05 avril dernier. Dès l'automne prochain, la plantation d'îlots de verdure et le marquage définitif des places de stationnement, offriront désormais un espace embelli, sécurisé, apaisé et adapté aux besoins de tous : commerçants, riverains et visiteurs.



### Carnaval 2025 : Voyage dans le temps réussi

Malgré une météo capricieuse, le Carnaval, organisé le 22 mars par les agents de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), a tenu toutes ses promesses !

Repliés au cœur de la Maison des Associations et de la Jeunesse (MAJ) pour profiter des animations, les dinosaures, pirates, chevaliers, princesses, cosmonautes et néo-romantiques des années 80 ont ensoleillé cette journée dédiée au jeu et à la gourmandise !

### Les jeunes lecteurs remettent leur prix

Le 19 avril, la première édition du « Prix des jeunes lecteurs lantonnais 2025 », organisée par la Médiathèque, a réuni les membres de son jury : des enfants âgés de 6 à 12 ans.

Après plusieurs semaines de lecture consacrée à la sélection d'ouvrages, les douze jurés ont désigné leurs lauréats pour les catégories « Album » et « Bande-Dessinée ». Un exercice accompli avec sérieux et enthousiasme par des lecteurs passionnés et assidus !



## RETOUR EN IMAGES



### Rencontres économiques

Fin avril, une cinquantaine d'entrepreneurs (commerçants, artisans, professionnels libéraux...) ont répondu à l'initiative de la commune dans le cadre du 3<sup>ème</sup> Forum des Acteurs Économiques Lantonnais. L'occasion de faire un tour d'horizon sur l'activité économique locale et les perspectives de développement du territoire.

Un temps d'échanges indispensable pour dynamiser et valoriser, ensemble, l'attractivité de notre ville.



### Cérémonie patriotique : Journée du Souvenir des Victimes de la Déportation

La cérémonie du 27 avril, dédiée à la célébration de la Mémoire des Victimes de la Déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale, a été marquée cette année, par la présence d'une quinzaine d'adolescents engagés dans le Service National Universel. Une journée pour se souvenir et sensibiliser les jeunes générations au rôle essentiel qu'ils ont à jouer dans la transmission de l'histoire et de la mémoire.



### Les traditionnelles omelette pascale et chasse aux œufs

Organisé par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Maison des Jeunes, l'association des commerçants de Tausat et « ChantonZensemble », ce rendez-vous du Lundi de Pâques a, une nouvelle fois, attiré petits et grands gourmands sur la Place de Courcy. Toujours très attendu, cet évènement a bénéficié d'une accalmie météorologique qui a permis aux enfants de dénicher les chocolats cachés non loin de la poêle géante, déjà prête à accueillir quelques 1000 œufs et 50 kg d'aillets cuisinés et servis par les bénévoles et élus de la collectivité. Une mobilisation exceptionnelle, certainement favorisée par une météo estivale.

## Un tri sélectif 100 % communal

En complément de l'implantation de cabanes à biodéchets initiée par la COBAN, la Municipalité agit à son échelle et installe des poubelles de tri sélectif sur l'espace public. Ces corbeilles dotées de deux fûts (recyclables/non recyclables) et d'une signalétique lisible, sont implantées en priorité dans les zones à fort passage : plages (Suzette, Taussat, Cassy), écoles, parcs, places et sentiers. Objectif : passer de 63 poubelles classiques à 30 points de tri bien positionnés. Un dispositif de récupération des mégots a également été mis en place depuis trois ans.



### + D'INFOS

La COBAN installe des cabanes à biodéchets pour les habitants qui n'ont pas de jardin. Ces abris fermés, accessibles par carte magnétique, recueillent les restes alimentaires, qui sont par la suite valorisés par méthanisation à Mios. 1 carte interactive permet de géolocaliser la cabane la plus proche de chez vous :

◀ [coban-atlantique.fr/la-coban/services-equipements/](http://coban-atlantique.fr/la-coban/services-equipements/)



## Restauration scolaire : autonomie certifiée !

Les nombreux investissements réalisés depuis juillet dernier au niveau du service de restauration scolaire, permettent aujourd'hui de confectionner en interne les repas destinés aux enfants des écoles et du Multi-accueil, et aux pensionnaires de la Résidence Autonomie. Répondant aux dernières obligations sanitaires, aux normes d'hygiène et de sécurité alimentaire, l'ensemble des étapes - de la conception des menus à leur distribution - est intégralement pris en charge par les agents de la cuisine centrale, située à l'école élémentaire France Gall.

Délivré par la Direction Départementale de la Protection de la Population de la Gironde (DDPPG) en mars dernier, l'agrément attribué à la Commune certifie la bonne gestion de ses ressources et la meilleure maîtrise de ses coûts, tout en garantissant le label « Territoire Bio Engagé » (TBE) : en effet, la Ville de Lanton continue de proposer plus de 22 % de produits bio dans les menus.

En s'associant également avec les producteurs locaux et en ouvrant les portes des cuisines aux administrés (visites, ateliers culinaires...), le service restauration consolide la qualité de son offre aux usagers.

## Prévention plan canicule : inscrivez-vous auprès du CCAS

En période de canicule, le corps ne se repose plus et les personnes vulnérables se fatiguent dangereusement.

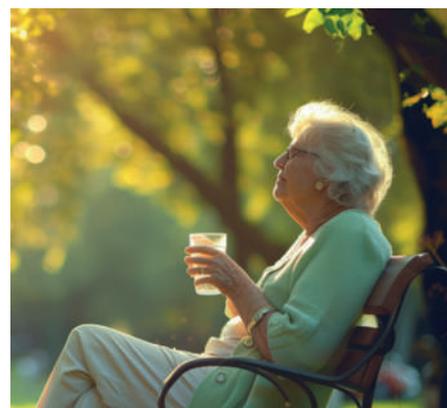
Le dispositif « Prévention Plan Canicule » permet à toutes personnes de 65 ans et plus, reconnues fragiles et/ou handicapées, ou encore isolées, de bénéficier d'une intervention à domicile ou d'une attention particulière en cas de fortes chaleurs estivales (contact téléphonique quotidien, activation des réseaux de proximité etc.).

Pour toute inscription (à titre personnel ou pour une personne de votre entourage) : contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Lanton (1 Bis rue Bernard Raynaud - 33 138 LANTON).

Ouvert lundi et jeudi, de 9h à 12h30 / mardi, mercredi et vendredi, de 9h à 12h30 et 13h30 à 16h45.

☎ 05 56 03 86 11

✉ [ccas@ville-lanton.fr](mailto:ccas@ville-lanton.fr)



## Feux de forêt : la prévention, c'est l'affaire de tous

80 % du territoire lantonnais est recouvert par la forêt. La vigilance face au risque d'incendie est prise très au sérieux par la Municipalité. Depuis les grands feux de l'été 2022, la sensibilisation s'est intensifiée, en lien avec l'ONF, les pompiers et la DFCI (Défense de la Forêt Contre les Incendies). Les services techniques disposent d'un équipement forestier permettant l'entretien des pare-feu et des accès en sous-bois. De son côté, la Police municipale veille tout particulièrement au respect des OLD (Obligations Légales de Débroussaillage) et signale si besoin aux propriétaires que leurs parcelles sont mal entretenues. En cas de manquement, des poursuites peuvent être engagées.

### Tous les risques en un clic

Le DICRIM est un guide pratique des risques majeurs auxquels est soumise la Commune. Il contient également les consignes de sécurité à suivre en cas d'évènements graves.

Ce document, à conserver, est consultable (et téléchargeable) sur le site de la ville :

◀ [mairie-lanton.fr/dicrim-2024-2025/](http://mairie-lanton.fr/dicrim-2024-2025/)

### Rappel :

**Les feux et barbecues sont strictement interdits en forêt ou à proximité du massif forestier.** La circulation en véhicule motorisé y est également proscrite (sauf ayants droit). Un simple mégot peut embraser le massif ! Pensez au cendrier de poche. Et au moindre départ de feu, prévenez les pompiers (18 ou 112) sans attendre.

## Débroussailler c'est se protéger

Classé à haut risque pour les feux de forêt, notre territoire appelle au respect des règles de prévention, dont l'Obligation Légale de Débroussaillage (OLD). Le débroussaillage consiste à réduire la densité de végétation, dans un rayon de 50 mètres autour de son domicile, pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies, telle une ceinture de sécurité en cas de feu de forêt !



### Qui est concerné ?

Tous les propriétaires ou locataires de logements, les responsables de chantiers ou d'installations de toute nature.

Le débroussaillage doit également être effectué sur les terrains voisins (propriétés en zone non-urbaine), après en avoir informé leurs propriétaires (dont la responsabilité est engagée en cas de refus).



### Comment doit-on procéder ?

Les arbustes situés sous les arbres, les haies, branches et végétaux trop proches des constructions, doivent être élagués ou limités. Les arbres morts, branches, feuilles et herbes sèches doivent être retirés des terrains, des toits et des gouttières, et les stocks de bois doivent être éloignés des bâtiments.



### Quand doit-on débroussailler ?

L'élagage des arbres et arbustes doit idéalement intervenir en automne-hiver.

Les herbes, broussailles et petits bois doivent être coupés et dégagés régulièrement.



### Pour rappel :

Les déchets verts ne doivent pas être jetés dans les poubelles de la commune ou brûler à l'air libre.

Ils peuvent être ramassés lors des collectes dédiées de la COBAN (sur inscription) ou déposés directement en déchetterie.

### Des questions ?

Rendez-vous sur [dfci-aquitaine.fr](http://dfci-aquitaine.fr) ou auprès de la Police Municipale.

## Prévention : ateliers sécurité routière pour les 60 ans et +

Jusqu'au 8 juillet prochain, le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec la plateforme mobilité Alter Ego, propose des ateliers gratuits autour de la sécurité routière, à destination des personnes âgées de soixante ans et plus, sur des thématiques variées comme l'évolution du code de la route, le fonctionnement du permis à points, les addictions, la fatigabilité, l'utilisation du téléphone au volant et les accidents de la route.

Pour participer aux ateliers organisés le mardi 3 juin, de 9h à 12h30 à la Maison des Associations et de la Jeunesse, une inscription est obligatoire, contactez directement le CCAS de Lanton au ☎ 05 56 03 86 11.

## À l'actu

## Réservez votre bois de chauffage avant le 31 mai

Vous avez plus de 70 ans, vous êtes retraité ou inapte au travail et vous vous chauffez principalement au bois ? La Ville de Lanton et son CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) permettent aux administrés qui remplissent les conditions requises de bénéficier d'une livraison de bois de chauffage, directement à leur domicile.

### À noter :

Une seule aide au bois de chauffage pourra être accordée par an sur présentation d'un certificat de ramonage ou d'un justificatif d'achat d'une bûche de ramonage pour l'année en cours.

Contact : CCAS de Lanton

☎ 05 56 03 86 11

## L'offre du « pass d'ici » s'élargit



Améliorer son pouvoir d'achat tout en favorisant l'économie locale, c'est le principe même du PASS d'ici.

Initié en 2024 par l'Office de Tourisme Cœur du Bassin, ce dispositif destiné aux résidents et salariés du territoire permet à chaque utilisateur de profiter d'avantages exclusifs et de tarifs préférentiels auprès des commerçants, artisans, acteurs de loisirs et du bien-être. Avec l'adhésion de nouveaux professionnels depuis le printemps 2025, cette petite carte, totalement gratuite et bientôt disponible en version digitale, est déjà incontournable dans le paysage économique de proximité... et essentiel à l'amélioration de votre pouvoir d'achat !

### Vous n'avez pas encore votre PASS ?

- 1 • Demandez-le à l'Office de Tourisme Cœur du Bassin (au guichet, par téléphone ou sur le site internet) ;
- 2 • Consultez la liste des commerçants / participants à l'opération et découvrez l'ensemble de leurs offres ;
- 3 • Lors de vos achats, présentez votre PASS et bénéficiez de l'offre en cours.

Pour tout savoir : ◀ [tourisme-coeurdu bassin.com/restauration/le-pass-d-ici](https://tourisme-coeurdu bassin.com/restauration/le-pass-d-ici)

## Le conseiller numérique vous accompagne

Si le numérique occupe une place essentielle dans notre quotidien, son utilisation n'est pas toujours évidente et peut même être extrêmement handicapante pour certains administrés. Depuis 2021, la Ville de Lanton s'est attachée les compétences d'un Conseiller Numérique France Services pour accompagner les usagers dans leurs démarches.

Sur rendez-vous préalable, Serge Guillerm, le Conseiller numérique présent à la Maison des Associations et de la Jeunesse (MAJ), répond aux besoins immédiats (démarches administratives en ligne : CAF, impôts, santé, retraite...) et accompagne ceux qui le souhaitent vers une autonomie dans l'usage du numérique (utilisation d'un ordinateur, d'un smartphone, navigation sur internet ou encore envoi de mails en toute sécurité).

Totalement gratuite, cette assistance individuelle ou réalisée en ateliers collectifs, est adaptée aux demandes de chacun pour permettre à tous d'être un peu plus à l'aise avec le numérique et les formalités administratives dématérialisées.



Renseignements et inscriptions auprès de M. Serge Guillerm ☎ 06 72 40 70 77.



## Forum des maladies neurodégénératives, 2<sup>ème</sup> édition : des clés pour souffler !

**A**ujourd'hui en France, le nombre de personnes atteintes de la maladie apparentée (Sclérose en plaques, Maladie de Parkinson, À corps de Lewy...) est estimé à près d'1 million. Ce chiffre va s'accroître dans les années à venir.

Ces pathologies impactent aussi les proches : près de 3 millions d'aidants accompagnent les malades, parfois très jeunes, au quotidien !

Après une 1<sup>ère</sup> édition organisée en 2024, dédiée au diagnostic et à la prise en charge de ces atteintes neurologiques, le « Forum des maladies neurodégénératives » (ou neuro-évolutives) met cette année en lumière le soutien des aidants et l'amélioration de leur qualité de vie.

Sous le parrainage de M. Gérard Baud, chroniqueur de renom et personnellement engagé au sein de l'association « Parkinson Vivre et Travailler », ce rendez-vous propose au grand public de venir rencontrer les professionnels de santé, les organismes sanitaires et sociaux, les associations dédiées et des aidants concernés pour trouver certaines clés ouvrant sur le droit au répit.

Toute la journée, le public pourra accéder aux stands des partenaires, participer aux conférences, se nourrir des témoignages et saynètes de cette nouvelle édition, pour repartir, c'est l'objectif, avec des clés pour souffler.

### FORUM « MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES »

Jeudi 12 juin 2025

📍 Centre d'Animation de Lanton (avenue de la Libération) de 10h30 à 18h

- Stands d'information
- Conférences
- Saynètes de théâtre
- Témoignages
- Animations

Entrée libre et gratuite



# Ce qu'il faut retenir du budget 2025

Le 10 avril dernier le Conseil municipal a voté le budget primitif de la ville pour l'année 2025. Sans augmenter les impôts et grâce à une gestion rigoureuse, la Commune a pu maintenir des capacités d'autofinancement importantes lui permettant de poursuivre ses investissements afin de préparer l'avenir, de préserver les services aux habitants et de protéger le pouvoir d'achat des familles.

## Un budget général de 20 970 000 €

### 12 970 000 € pour le fonctionnement des services de la commune

Dépenses courantes de la commune (charges de personnel, fournitures, énergie, entretien...) et missions de service public.

À Lanton, la masse salariale représente 52% des dépenses réelles de fonctionnement contre 58% au niveau national.

### 8 000 000 € pour les investissements (travaux, achat de gros matériels...)

Dépenses d'équipement et remboursement de la dette.

Les investissements sont financés par l'épargne de la commune, les subventions et si besoin par des prêts bancaires.

### Le saviez-vous ?

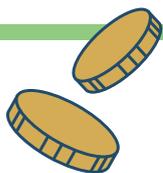
- Malgré une apparente stabilité, les dotations de l'État ont diminué : baisse de **300 000 €** entre 2014 et 2025, avec une inflation moyenne de 3% par an.

- Une bonne gestion de la forêt contribue à abonder le budget de la commune à hauteur de **185 000 €** cette année.

- La Commune a obtenu **782 587 €** de subventions d'investissement pour les projets 2025.

### À noter !

La part des dotations de l'État dans le budget de la Commune ne représente que 15% du Budget Prévisionnel 2025.



### Une gestion saine : des ratios rassurants

- **L'autofinancement** de la commune (capacité à financer elle-même ses investissements), demeure très élevée avec **2 002 100 € pour 2025**.
- À Lanton, **l'investissement par habitant est de 837 €** contre 375 € pour les villes de même strate.

### Un budget solidaire qui préserve le pouvoir d'achat des habitants

- **0 % d'augmentation** pour le taux des taxes locales
- **182 000 €** de subvention aux associations, soit une augmentation de 1,33%
- **Gel des tarifs** des prestations aux familles (cantine, accueil périscolaire, centre de loisirs)
- **600 000 €** de dotation au CCAS et au service d'aide à domicile

## Des nouvelles dépenses d'équipement : 2 517 600 €

La Municipalité garde le cap : elle poursuit et finalise les équipements nécessaires au bien-vivre de ses administrés et engage des investissements majeurs pour l'avenir de Lanton.

### Environnement - Développement durable : 684 500 € dont :

- > **90 000 €** pour la mise aux normes de l'éclairage public (le passage aux LED diminue les charges de fonctionnement)
- > **25 000 €** pour l'aménagement du city stade de Blagon
- > **20 000 €** pour la Charte paysagère
- > **157 000 €** pour la compensation du cimetière et la création d'un sentier d'interprétation
- > **175 000 €** pour la réhabilitation de la décharge du Bois de l'Église
- > **15 500 €** pour la gestion raisonnée des plages et les bornes éco-mégots

### Enfance : 215 000€ dont :

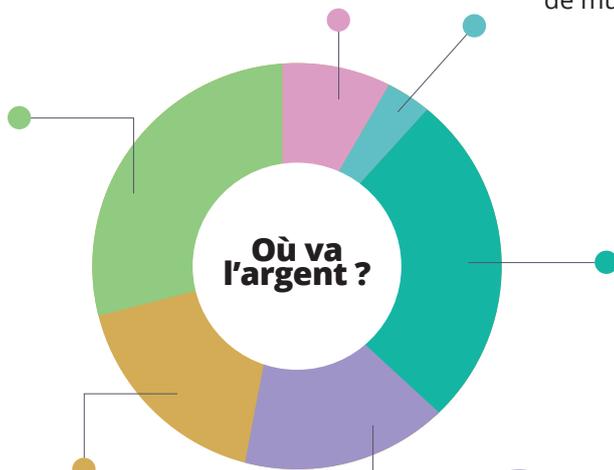
- > **200 000€** pour la réhabilitation du multi-accueil et le projet de label « Écolo Crèche »

### Culture : 127 800 € dont :

- > **100 000 €** pour l'Assistance à Maîtrise d'Œuvre (AMO\*) de la construction d'une nouvelle école de musique

### Voiries : 476 600 € dont :

- > **170 000 €** pour la réfection du chemin du Braou (accès à la nouvelle résidence pour personnes âgées)
- > **200 000 €** pour la réfection des voiries
- > **15 000 €** pour l'accessibilité handicap



### Bâtiments/entretien du patrimoine : 508 000 € dont :

- > **200 000 €** pour la finalisation de l'aménagement intérieur du Centre Technique Municipal
- > **60 000 €** pour l'équipement des cuisines (reprise en interne du service de la restauration scolaire)
- > **159 400 €** pour l'entretien des bâtiments

### Lancement des grands projets :

- > **300 000 €** pour l'AMO\* de la phase 1 des travaux de la Plaine des Sports (padels, réseaux, parkings, courts de tennis...)
- > **65 000 €** pour l'AMO\* de la réalisation des infrastructures communales du futur cœur de vie de Cassy (halle de marché, office du tourisme, agora, parkings)

\* L'AMO est chargée de réaliser les tâches dites "techniques", dans les conditions de qualité, coûts et délais définies par le cahier des charges





## Les incontournables et nouveautés de l'été

L'avantage de vivre sur notre Bassin l'été, c'est de pouvoir profiter de nombreuses animations où chacun peut prendre plaisir à sortir, flâner, rencontrer ses voisins et côtoyer les touristes amoureux de notre territoire. Cette année, la Ville de Lanton a concocté une programmation riche en activités, en sensations et en opportunités de découvrir les trésors de notre littoral pour apprécier le bonheur de vivre ensemble. Préparez vos agendas et partagez les temps forts de l'été en famille, entre amis ... ou juste en solo pour vous ressourcer au bord de l'eau !

## La fête du nautisme : une 1<sup>ère</sup> édition pour vous donner l'eau à la bouche !

Que vous soyez amateur de sensations ou simple curieux, la Fête du Nautisme, organisée par l'Association des Usagers des Loisirs de la Mer (AULM), vous propose une véritable immersion au cœur du Bassin : sur l'Esplanade et la plage de Cassy, l'AULM (qui réunit les clubs nautiques locaux : CNTC, CNL, Coudey et Amicale des pêcheurs) vous invite à venir rencontrer les acteurs du territoire, à découvrir leurs activités, les dernières innovations et à oser de nouvelles expériences !

**Dès 10h** Les visiteurs pourront naviguer à travers les stands des partenaires, partir en balade sur leurs embarcations, assister aux démonstrations des professionnels du sauvetage en mer, des clubs et associations locales, tester leurs équipements (planches, voiles etc.) et bénéficier de conseils pour se lancer ou progresser dans la pratique des activités, tout en profitant d'une ambiance conviviale et musicale. De plus, les visiteurs pourront se restaurer sur place et flâner sur la brocante présente toute la journée.

**Dès 19h** Paëlla géante et soirée dansante avec les « Brown Sugar » (groupe Rock & Folk) dès 21h.



Quand  
« marché  
nocturne  
estival »  
rime avec  
« convivial »

Chaque jeudi, du 10 juillet au 21 août, venez flâner à travers les allées des marchés nocturnes, Place de Courcy à Taussat.

Tout au long de l'été, 80 commerçants, artisans et créateurs vous donnent rendez-vous de 19h à minuit, autour d'un vaste espace de restauration animé par une programmation musicale offerte par le Comité des Fêtes de Lanton.

## Les Lantonnales : laissez-vous séduire

Très attendue par les amateurs de musique classique et musique du Monde, la programmation 2025 des Lantonnales va, une fois encore, transporter son public à travers les sonorités de contrées lointaines. Laissez-vous imprégner des ambiances acoustiques offertes par cette nouvelle édition et venez tenter l'expérience d'une découverte musicale... assurément riche en surprise et en émotion.

Tout public – Gratuit



### LES LANTONNALES

Édition 2025

#### Au programme :

- **Vendredi 4 juillet**  
J.A.V.A - Jeune Académie Vocale d'Aquitaine (60 jeunes choristes / Cheffe de cœur / Pianiste)  
20h - 📍 Chapelle St-Louis de Taussat
- **Vendredi 25 juillet**  
Trio Romana Benido Nunes (Fado)  
20h - 📍 Église Notre-Dame de Lanton
- **Vendredi 1<sup>er</sup> août**  
Trio Zarafa (Spectacle Saison Orientale - musiciennes et danseuse)  
20h - 📍 Centre d'Animation
- **Vendredi 22 août**  
Duo Hervé Saint Guirons  
Gospel (Orgue/Voix)  
20h - 📍 Église Notre Dame de Lanton



## Une fête de la musique en grand

Le début de l'été se célèbre en musique ! Cette année, la Ville de Lanton a souhaité retrouver la vocation initiale de la Fête de la Musique : célébrer toutes les musiques, qu'il s'agisse de musique classique ou de musiques contemporaines.

Ainsi, tous les genres musicaux raisonneront le 21 juin sur notre littoral, du Port de Cassy au Centre de Taussat, avec deux grandes scènes musicales professionnelles et plusieurs scènes ouvertes. Mais cette fête populaire ne s'adresse pas seulement à ceux qui pratiquent un instrument ou aux amateurs de musique. Pour que tout le monde puisse s'associer à cette belle journée, la Ville organise également son 1<sup>er</sup> Musi'Broc : un espace d'exposition-vente d'instruments et de produits dérivés ouvert gratuitement aux professionnels du secteur et aux particuliers. Un village de l'art-thérapie et un village dédié aux enfants (avec food truck sucré, concert, jeux et animations rythmées) trouveront aussi leur place auprès des artistes et des groupes locaux invités par les commerçants et les ostréiculteurs de notre commune, dans une belle ambiance musicale. Pour permettre à tous de profiter pleinement de cette 1<sup>ère</sup> journée d'été, le cheminement de Cassy à Taussat sera parsemé d'espaces restauration-buvette... parfois les pieds dans le sable.

Pour tout savoir et participer à l'évènement :

👉 [mairie-lanton.fr/fete-de-la-musique-2025](http://mairie-lanton.fr/fete-de-la-musique-2025)

## Le bassin de baignade du Braou vous accueille

À compter du 1<sup>er</sup> week-end de juin, le bassin de baignade, labélisé handi-plage, ouvre ses portes et vous offre une vue privilégiée sur l'étendue du Bassin d'Arcachon.

Aucun besoin de consulter les marées pour vous mettre à l'eau... son aménagement et son aire de pique-nique favorisent un accueil optimal avec une baignade surveillée du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août (du mardi au vendredi, de 13h30 à 18h30, et jusqu'à 19h le samedi et dimanches).





## Pas un été sans Festi'bandas !

Parce qu'on ne change pas une équipe qui gagne... Retrouvez l'édition 2025 de Festi'bandas le mercredi 06 août prochain, sur le Port et l'Esplanade de Cassy !

Toute la soirée, profitez de l'ambiance « caliente » des musiques traditionnelles du Sud-Ouest et faites-vous plaisir avec les tapas de la Bodega de Télélanthon sur la plage, le « Coin de Garg'Antoine » (épicerie fine / traiteur à Cassy), les poissons, huîtres, coquillages et tapas du restaurant « Le Cabanon », de « La poissonnerie du Port - Ets Lafourcade », de « L'Atelier N° 3 » et « la Marinière ». Ambiance de fête garantie jusqu'à minuit !

## La médiathèque s'installe à la plage



Envie de vous installer sur un transat pour lire dans un environnement cocooning au bord de l'eau ?

Du 18 juin au 20 juillet, la Médiathèque vient à votre rencontre et vous invite à vous plonger dans une sélection d'ouvrages, directement sur le sable !

**À découvrir :** des lectures adaptées à tous les âges, des livres-jeux et des histoires d'animaux pour les plus jeunes, mais aussi des animations ludiques et des activités créatives pour toute la famille.

Gratuite, cette expérience « hors les murs », réalisée dans le cadre de la 11<sup>ème</sup> édition de « Partir en livre », vous permettra, de prendre le temps de « lire à la plage » !

### Rendez-vous les :

- Mercredis 18 et 25 juin, 2, 9 et 16 juillet - de 10h à 17h  
📍 Bassin de Baignade
- Jeudi 3 juillet - de 10h à 14h  
📍 Plage Suzette
- Jeudi 10 juillet - de 16h à 19h  
📍 Plage du Vieux Port de Taussat
- Jeudi 17 juillet - de 10h à 13h  
📍 Plage de Cassy

## Les animations sportives CAP 33

Du 3 juillet au 31 août inclus, Cap33 revient avec ses initiations aux pratiques sportives, adaptées à tous.

En partenariat avec les associations locales, ce dispositif départemental, encadré par le service des sports de la Ville, propose chaque jour une programmation ludique et gratuite pour toute la famille. Découvertes, initiations, séances d'approfondissement et tournois ne vont pas manquer cet été !



## Les gens d'ici

## L'ATEC met le cap sur Marrakech !

**À Lanton, les ados de la Maison Des Jeunes se retroussent les manches pour financer eux-mêmes un voyage solidaire au Maroc.**

Ils sont 15, entre 12 et 15 ans, à s'impliquer au sein de l'ATEC - Association Temporaire Enfants Citoyens - avec le soutien des animatrices de la Maison Des Jeunes. Et leur projet tient la route : un voyage à Marrakech, aux prochaines vacances d'automne. L'objectif ? Découvrir un pays, une culture et en profiter pour soutenir l'association locale « Nos amis pour la vie » qui vient en aide aux chiens errants. « *Ce projet est parti d'une idée toute simple : donner aux ados l'occasion de construire quelque chose ensemble et de s'autonomiser tout en se rendant utiles* » soulignent les 3 animatrices.

Pour récolter les fonds, les jeunes enchaînent les actions : vente de crêpes sur le marché le 8 juin, tombola, boum le 27 juin... Ils seront aussi présents sur les marchés nocturnes de Taussat les 17 et 24 juillet et les 7 et 14 août pour proposer des objets et accessoires de leur fabrication. Parallèlement à la préparation de leur périple marocain, ils réalisent des actions bénévoles lors du Téléthon, du Carnaval ou encore de la chasse aux oeufs organisée le lundi de Pâques. Tout au long de l'année, ils prêtent aussi main forte à l'association Joué éco qui recycle des jouets.



#### Vos dons sont les bienvenus

Vous participerez à un projet collectif, citoyen et joyeux qui laissera à ces ados des souvenirs durables.

MDJ : ☎ 06 85 82 75 36

maisondesjeunes@ville-lanton.fr

## Nelly Chicheportiche : « Il y a toujours une sculpture pour quelqu'un »



**L'artiste lantonnaise transforme les bois échoués en œuvres vibrantes qui racontent le paysage du Bassin et résonnent dans l'âme des habitants.**

Nelly Chicheportiche, installée à Lanton depuis 2019, a d'abord travaillé comme technico commerciale dans une entreprise de construction bois. Elle a profité d'un licenciement pour s'inscrire à un atelier de sculpture. Rapidement, elle adopte le bois récupéré : « *Je sculpte uniquement des morceaux issus des tempêtes ou donnés par des artisans locaux.* » Ses créations s'inspirent de l'océan, de la mer, de la forêt, du sable : les « totems de la mer » (Poséidon, Noé, Les Sirènes, des sillons dans le sable quand la marée descend...), interpellent sur la beauté et la fragilité de notre environnement. Productive, Nelly a déjà réalisé près de 250 œuvres. Elle expose actuellement à la Maison Cardinal (Saint-Étienne-de-Lys, près de Saint Émilien), mais les

Lantonais ont pu admirer ses œuvres l'été dernier à la Cabane des Arts : « *un lieu magnifique que les habitants se sont appropriés* » se souvient la créatrice. Par la porte ouverte de son atelier allée des Sallois, reconnaissable à son portail et son enseigne sculptés, des copeaux s'envolent.

L'artiste réalise en ce moment une œuvre commandée par une Lantonnaise : un totem à partir d'un tronc d'arbre chargé d'histoire, planté par le père de la cliente, « *parce qu'il y a toujours une sculpture pour quelqu'un* ».



Instagram : nelly-chicheportiche  
 ◀ nelly.chicheportiche.fr

## Vie quotidienne



### Connaissez-vous vos comités de village ?

**D**epuis 2014, la Municipalité a mis en place quatre comités de village, véritables leviers pour améliorer le quotidien des habitants de ses quatre bourgs : Blagon, Cassy, Lanton et Taussat. Ce lien privilégié ainsi créé entre les élus du Conseil Municipal et les résidents permet d'optimiser le partage des informations (montantes et descendantes), d'alimenter les propositions d'animation de la Commune et d'apporter des suggestions pour préserver son cadre de vie et son environnement. Chaque comité qui élit en son sein un président, est composé de douze membres - sélectionnés pour moitié par tirage au sort et pour moitié par désignation du Maire selon des critères établis dans une charte approuvée par délibération en Conseil municipal. Un élu municipal référent assiste à chacune des réunions mais ne prend pas part aux votes.

Réunis en assemblée chaque trimestre, les comités apportent un éclairage privilégié sur l'actualité des quartiers, via une diffusion auprès des administrés et une publication des comptes-rendus de séance sur le site internet de la Ville.

#### Pour en savoir plus et/ ou rejoindre votre comité de village :

- **Comité de village de Blagon**  
Président : Gauthier GUERRA  
Élu référent : Christian CAILLY  
✉ [comitedevillageblagon@ville-lanton.fr](mailto:comitedevillageblagon@ville-lanton.fr)
- **Comité de village de Cassy**  
Président : Daniel MOTION  
Élu référent : Gérard Glaentzlin  
✉ [comitedevillagecassy@ville-lanton.fr](mailto:comitedevillagecassy@ville-lanton.fr)
- **Comité de village de Lanton**  
Présidente : Jeanine MUNCH  
Élue référente : Annie-France PEUCH  
✉ [comitedevillagelanton@ville-lanton.fr](mailto:comitedevillagelanton@ville-lanton.fr)
- **Comité de village de Taussat**  
Présidente : Chantal GEORGELIN  
Élu référent : Jean-Jacques LACOMBE  
✉ [comitedevillagetaussat@ville-lanton.fr](mailto:comitedevillagetaussat@ville-lanton.fr)



### Si on allait au marché ?

**À** compter du dimanche 1<sup>er</sup> juin, le marché dominical vous accueillera en musique et vous invitera à partager une pause en famille ou entre amis autour de son nouveau point de convivialité : la buvette du Comité des Fêtes de Lanton !

Chaque dimanche, de 8h à 13h, prenez le temps d'arpenter les étals de vos commerçants préférés et profitez de l'ambiance du marché, avenue Pierre Téhoueyres, à Cassy !

#### Appel à candidature

Si vous êtes commerçant non sédentaire, artisan, producteur, créateur... et que vous souhaitez vous aussi intégrer le marché de Lanton-Cassy, envoyez votre candidature au service Vie Locale - Occupation du domaine public, par mail à [odp@ville-lanton.fr](mailto:odp@ville-lanton.fr), accompagnée de vos papiers professionnels et des dimensions de stands nécessaires à votre installation.

Informations et renseignements ☎ 05 56 82 99 81

## Tribune libre

---

### GRUPE MAJORITAIRE

La fin de la mandature approche mais le cap des évolutions a été tracé en 2014, ajusté depuis 2020 et projeté au-delà de 2026, sans risque ni rupture. Au fil des ans, et malgré toutes les contraintes qui pèsent sur elle, la Ville a su contenir ses charges de fonctionnement et maintenir les investissements prévus en adaptant leur réalisation aux circonstances.

Le budget 2025 et la trajectoire financière jusqu'en 2027, récemment votés, sont la preuve d'une gestion rigoureusement maîtrisée pour l'avenir : tous les grands projets en cours de finalisation seront financés par des recettes sûres et clairement identifiées, n'en déplaise aux éternels détracteurs et agitateurs d'opinion !

La Commune reste prudente et réaliste dans son recours circonstanciel à l'emprunt et a fait le choix de geler l'ensemble de ses tarifs municipaux et taxes locales, de maintenir les subventions aux associations et au Centre Communal

d'Action Sociale et d'améliorer tous les services publics.

Face à la détermination et à la constance de la Municipalité dans la conduite de son action, on ne peut que constater la fébrilité électorale des opposants, acharnés à désinformer, discréditer et détruire, souvent sans arguments ni alternatives. Enfermés dans leurs contradictions et leurs étroites ambitions, à la fois politiques et personnelles, ils se perdent en procédure, en incantations idéologiques et en alliances de circonstance.

Alors, loin de cette agitation, continuons avec force à défendre les intérêts des Lantonnais, répondre aux besoins exprimés et promouvoir avec raison les évolutions nécessaires.

« Agir et Réussir Ensemble »

### GRUPE D'OPPOSITION

**Associations** - Lors du dernier conseil municipal, 20 gendarmes ont été mobilisés pour "protéger" les élus... contre 9 bénévoles venus manifester dignement après l'annulation brutale et incompréhensible de l'American Show, festival emblématique local à fort impact économique. Dans le même temps, 26 associations sur 58 ont vu leurs subventions réduites ou supprimées. On parle ici de structures souvent anciennes, utiles au lien social, qui n'ont reçu aucune explication claire. La promesse de "soutien aux associations" affichée dans le budget 2025 sonne creux. Pendant ce temps, les indemnités des élus ont augmenté de 30 % depuis 2020.

**Budget** - L'autofinancement diminue chaque année. La dette actuelle de 3,6 M€ bondira à 7,9 M€ dès 2025, avec des emprunts différés. Des dépenses sont engagées aujourd'hui, sans que les recettes ne soient assurées. C'est une fuite en avant et une bombe à retardement pour le prochain mandat.

**Centralité** - Bien que ce projet déraisonnable ait déjà fait gaspiller une petite fortune à la commune, 300 k€ de plus vont être alloués à la maîtrise d'oeuvre du projet de plaine des sports devant accueillir les nouvelles infrastructures de football et de tennis. Engager cette dépense alors que des recours juridiques - auxquels la mairie peine à répondre - bloquent à la fois les permis de construire et la vente des terrains censés tout financer, est irresponsable. Chez EPL, nous défendons une autre manière d'agir : claire, équitable, tournée vers les Lantonnais. Gouverner, ce n'est pas imposer. C'est écouter, dialoguer, construire.

« Ensemble pour Lanton »

### GRUPE D'OPPOSITION

Depuis le début de son mandat, la municipalité peine à masquer ses approximations. Les projets manquent de vision globale, d'indicateurs de suivis et de performances. Les priorités semblent floues, dictées par des intérêts électoraux.

Les Lantonnais assistent à une gestion opportuniste, sans cap clair, où les effets d'annonce priment sur l'efficacité, la cohérence, les résultats.

Pire encore, cette frénésie de projets mal ficelés creuse dangereusement la dette municipale. Les emprunts s'enchaînent, les marges de manœuvre budgétaires fondent et tant pis pour les factures d'études, appel à concours, maîtrises d'œuvres sans schéma directeur qui s'accumulent pour plus de 300 000 €. Le dernier conseil a fait apparaître une plaine des sports à 7 M d'€ en attente du choix final de son architecte. Non seulement le gain attendu de la vente du stade et des tennis fonctionnels ne couvrira pas

cette dépense, mais prétendre que la destruction du site est incontournable pour l'installation d'un programme immobilier social souligne l'amnésie de la municipalité sur les projets en cours à Pichot et à la RPA après son déplacement.

Pendant ce temps, les associations voient leurs subventions diminuer, et les ménages subissent des hausses de taxes locales. La volonté de créer un pseudo centre interroge et inquiète.

Dans un contexte où nos quatre bourgs existants disposent d'un potentiel considérable pourquoi vouloir bâtir ailleurs au lieu de les valoriser ? Les habitants attendent plutôt une politique de valorisation ambitieuse, tournée vers l'évolution de leur cadre de vie, pas sa révolution.

« EILO »

\* Les événements prévus dans cet agenda sont donnés à titre indicatif. Ils sont susceptibles d'être modifiés



## Animations

## Agenda\*

## Musique

## Spectacles

### MAI 2025



#### SAMEDI 24 MAI CONCERT CHANTS ET POLYPHONIES CORSES

20h

📍 Église Notre-Dame de Lanton  
Org. : Ville de Lanton  
Entrée 20 € -  
Gratuit pour les  
moins de 12 ans

Informations au 06 21 87 58 99 ou au  
07 81 16 49 21  
Billetterie sur place dès 19h

### JUIN 2025



#### SAMEDI 7 JUIN BOURSE AUX LIVRES 2025

de 10h à 16h

📍 Médiathèque  
Org. : Ville de Lanton  
Vente sélection  
Adulte et Jeunesse :  
1 €

#### DIMANCHE 8 JUIN FÊTE DU NAUTISME

de 10h à 23h

📍 Esplanade de Cassy  
Org. : Association des clubs nautiques  
AULM  
Entrée gratuite  
Animations - démonstrations - balades -  
Brocante - restauration - soirée dansante



#### SAMEDI 14 JUIN KHO-LANTON LA REVANCHE toute la journée

📍 Bassin de Baignade  
Org. : Ville de Lanton  
Ouvert aux  
+ de 18 ans sur  
inscription avant  
le 23 mai



### L'AGENDA MENSUEL

Indispensable pour préparer vos activités à l'avance et organiser vos sorties, le nouvel agenda mensuel de la Ville est disponible depuis septembre dernier sur [mairie-lanton.fr](http://mairie-lanton.fr) ou en version papier à l'Hôtel de Ville et à la Maison des Associations et de la Jeunesse Animations, concerts, expositions etc. : ne manquez plus aucun évènement lantonnois !

#### SAMEDI 21 JUIN FÊTE DE LA MUSIQUE "NOUVELLE FORMULE"

dès 14h  
📍 Trait de côte : de l'esplanade de Cassy à la Place de Coucy  
Org. : Ville de Lanton  
En partenariat avec les commerçants, restaurateurs et ostréiculteurs locaux  
Concerts - Musi'broc - scènes ouvertes - buvettes et points de restauration

#### SAMEDI 28 JUIN LES ESCAPADES MUSICALES 2025 - DUO HALLYNCK

20h  
📍 Église Notre-Dame de Lanton  
Org. : Les Escapades musicales et Ville de Lanton

### JUILLET 2025

#### SAMEDI 5 JUILLET LES NUITS DE L'IMPRO

20h  
📍 Centre d'Animation  
Org. : Viens on joue  
Entrée payante

#### DIMANCHE 13 JUILLET FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

dès 19h30  
📍 Esplanade de Cassy  
Bal des pompiers et feu d'artifice (23h)

#### LUNDI 14 JUILLET CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE ET DÉFILÉ

dès 10h30  
📍 Place de l'Hôtel de Ville  
Org. : Ville de Lanton et Sapeurs-pompiers d'Andernos-Lanton

#### SAMEDI 26 ET DIMANCHE 27 JUILLET SALON DU BIEN ÊTRE

toute la journée  
📍 Centre d'Animation  
Org. : Association Agir pour soi

### AOÛT 2025

#### MERCREDI 6 AOÛT FESTIBANDAS

dès 19h  
📍 Esplanade de Cassy  
Org. : Association Télélanton

#### VENREDI 15 AOÛT FÊTE DE LA MER

toute la journée  
📍 Port et plage de Tausat  
Org. : Ville de Lanton  
Messe et bénédiction des bateaux - activités nautiques et animations sur le sable

#### LES BLAGONNADES

#### SAMEDI 30 AOÛT

📍 City stade de Blagon  
Org. : BLG CREA COUSTIK

# FORUM DES ASSOCIATIONS

## Complexe sportif

Avenue David de Vignerte



**SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025**  
**De 10h à 18h**

**Animations – Démonstrations – Buvette**

Rens. : 05.56.82.99.81 / [maisondesassociations@ville-lanton.fr](mailto:maisondesassociations@ville-lanton.fr)



[www.mairie-lanton.fr](http://www.mairie-lanton.fr)

VILLE DE  
**LANTON**